

Image not found or type unknown



La nomination d'un administrateur provisoire

Conseils pratiques publié le **08/05/2012**, vu **880 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Les tribunaux nomment un administrateur provisoire lorsque le fonctionnement normal de l'organisme est entravé ou qu'il n'applique plus les statuts, au point de mettre en jeu sa survie.
Zoom sur cette procédure.

[Lire la suite](#)